

5 février 2026

Cabinet du ministre des Finances

390, boulevard Charest Est,

Québec (Québec)

consultations@finances.gouv.qc.ca

Objet : Lettre d'endossement – Mémoire prébudgétaire du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Monsieur le Ministre,

Par la présente, le CALACS de Charlevoix souhaite exprimer son appui au mémoire déposé par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027 du gouvernement du Québec. Vous trouverez en annexe, la liste des demandes que nous appuyons.

Dans un contexte marqué par des crises sociales, économiques, écologiques et démocratiques profondes, nous partageons le constat qu'un changement de cap budgétaire est nécessaire. Le prochain budget doit viser le renforcement durable du filet social, notamment par des investissements accrus dans les services publics et les programmes sociaux, afin d'assurer à l'ensemble de la population des conditions de vie dignes et le respect de ses droits fondamentaux.

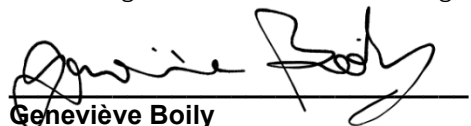
Il est impératif que le prochain budget reconnaisse par un rehaussement des investissements à la mission globale le rôle central de l'action communautaire autonome comme pilier du filet social québécois. Présents dans toutes les régions, les organismes communautaires contribuent activement à la lutte contre les inégalités, à la cohésion sociale et à l'innovation sociale. Notre capacité d'agir repose toutefois sur un financement à la mission globale adéquat, stable et prévisible, ainsi que sur le respect plein et entier de notre autonomie, condition essentielle de notre contribution à la transformation sociale.

L'investissement dans le milieu communautaire génère d'importantes retombées économiques, sociales et démocratiques, en soutenant des dizaines de milliers d'emplois, en stimulant les économies régionales et en renforçant des services de proximité qui touchent des millions de personnes. Il contribue également à améliorer les conditions de travail, promouvoir l'équité, favoriser l'innovation sociale et renforcer la participation citoyenne et la justice sociale à tous les niveaux de la société québécoise.

Enfin, nous appuyons l'appel en faveur d'une réforme fiscale progressive et ambitieuse, permettant une plus grande équité fiscale et donnant à l'État les moyens de mener des politiques publiques audacieuses. Une telle réforme est indispensable pour soutenir une transition énergétique juste, respectueuse des droits humains et des principes de justice sociale.

Pour toutes ces raisons, le CALACS de Charlevoix endosse le mémoire RQ-ACA et invite le gouvernement du Québec à faire preuve de vision et de courage politique en adoptant un budget à la hauteur des défis actuels.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.



Geneviève Boily
Responsable de l'intervention
CALACS de Charlevoix

Demandes budgétaires

Pour assurer la pérennité du filet social et communautaire, nous portons les demandes suivantes dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027:

1. Action communautaire autonome

- 1.1. **Soutien à la mission globale** : Investir 2,6 milliards de dollars supplémentaires pour assurer un financement de base stable et prévisible, basé sur un seuil plancher moyen de 805 726 \$ par organisme (pour 7 emplois équivalents à temps plein).
- 1.2. **Indexation** : Instaurer une indexation annuelle pour tous les programmes de subvention en soutien à la mission globale. Que celle-ci soit basée sur l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC), estimée à 4 % pour 2026-2027 ([TRPOCB](#)), plutôt que sur l'IPC qui ne reflète pas la réalité salariale du secteur.
- 1.3. **Priorité à la mission globale** : Porter le ratio du financement à la mission entre 80 % et 100 % de l'enveloppe gouvernementale totale dédiée au milieu (actuellement à 57,7 %), notamment en réduisant la part des appels de projets et des ententes de services.
- 1.4. **Locaux** : Mettre en place un programme structurant de subvention pour l'acquisition et la rénovation d'infrastructures et pour les relocalisations et les améliorations locatives.
- 1.5. **PAGAC 2027-2032** : Afin de maintenir l'engagement de l'État envers le milieu de l'action communautaire autonome, le RQ-ACA demande au gouvernement de s'engager à déposer un PAGAC 2027-2032.

2. Austérité budgétaire : Que l'État renonce à l'instauration de toute politique de rigueur ou d'austérité budgétaire dans le but de réduire le déficit public du Québec, tout comme le recours à la tarification et à la privatisation des services publics.

3. Services publics et des programmes sociaux : Réinvestir massivement dans les programmes sociaux et les services publics pour garantir les droits fondamentaux, réduire les inégalités et alléger la pression sur les organismes. Les organismes d'ACA ne doivent pas servir de « sous-traitants bon marché » à l'État.

Justice fiscale

4. Fiscalité progressive: Implanter les mesures fiscales progressives proposées par la Coalition Main rouge et ainsi récupérer 20 milliards \$ par année pour financer adéquatement le filet social, lutter contre les inégalités sociales et éventuellement atteindre l'équilibre budgétaire sans recourir à des coupures et compressions.

Justice climatique

5. Feuille de route *Québec Zen* du Front commun pour la transition énergétique (FCPÉ): Orienter l'ensemble des actions gouvernementales en matière de changement climatique, de protection de la biodiversité et de transition énergétique dans une perspective de justice sociale.